



N° 2841

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TREIZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 6 octobre 2010.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*tendant à la création d'une commission d'enquête sur les dérives linguistiques actuelles en France, chargée de proposer des mesures de **défense et de promotion de la langue française,***

(Renvoyée à la commission des affaires culturelles et de l'éducation, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

présentée par Messieurs

Jean-Jacques CANDELIER, Maxime GREMETZ, André GERIN,
Marc DOLEZ, Jean-Pierre BRARD et Jacques DESALLANGRE,
députés.

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Denis Kessler, dans le magazine *Challenges* du 28 janvier 2010, se réjouissait que « *l'Europe se met en place et que le mouvement de globalisation s'accélère. Les raisons sociales des entreprises deviennent alors des acronymes, choisis pour leur "neutralité". Les acronymes ne veulent plus rien dire, rien signifier, ni langue ni appartenance* ». Selon l'ancien vice-président du MEDEF, dans la configuration du capitalisme mondialisé, « *le seul enjeu qui compte* » serait « *que le site de production France soit attractif, compétitif, accueillant, **business friendly** (souligné par nous)* ». Dans la même veine anglophile, sitôt intronisé président de BusinessEurope, Ernest-Antoine Seillière annonça qu'il ne s'exprimerait plus qu'en anglais, « *la langue des affaires et de l'entreprise* », les travailleurs étant priés d'en faire autant.

Ces déclarations patronales n'ont rien d'anodin. Sous un masque de pseudo modernité, elles révèlent une entreprise extrêmement grave visant à imposer aux peuples une culture unique, l'« *American way of life* », et une langue unique, le « *Business English* ». Mobilisant d'énormes ressources financières, médiatiques, institutionnelles, voire militaires, l'impérialisme anglo-américain, les institutions de la mondialisation néolibérale (FMI, Banque mondiale, OCDE, OMC...), l'Union européenne et leurs Gouvernements « nationaux » inféodés, le patronat, la finance et les transnationales mettent tout en œuvre pour évincer, marginaliser et éradiquer les langues et les cultures nationales et locales.

Le linguiste Claude Hagège nous alerte sur le danger mortel encouru par notre langue dans son *Dictionnaire amoureux des langues*, dans lequel le français est placé sur la liste des langues menacées. L'académicien et philosophe Michel Serres, quant à lui, note avec amertume qu'« *il y a désormais plus de mots anglais sur les murs de Paris qu'il n'y avait de mots allemands sous l'Occupation* ».

Le quotidien régional *La Voix du Nord*, dans son édition douaisienne du 2 juillet 2010, citait le titre d'une affiche de commerçants pendant les soldes (« *La battle des prices* ») et s'alarmait que « *tout doit disparaître* » en matière de langue française. De fait, les exemples du basculement au « tout-anglais » ne manquent pas :

- L'Office Statistique Européen Eurostat ne publie plus qu'en anglais ;
- L'Office Européen des Brevets, par le biais du Protocole de Londres, tend à imposer l'anglais comme langue scientifique et technique ;
- Le milieu petit-patronal met en avant le « Made in France » et le label « PME Inside » ;
- De plus en plus de maires nomment leurs centres commerciaux « trade center » ;
- France Telecom a écrit une circulaire vantant un nouveau produit Internet intitulé « everywhere ajustable » ;
- Les publicités télévisuelles sont de plus en plus diffusées en version originale américaine, avec de simples sous-titres français, prélude à la diffusion massive de films cinématographiques en VO ;
- On parle de « Spacebox », de « Freebox », de « Livebox » ou d'« Xbox » pour vendre les produits les plus divers de la société de consommation ;
- Les grandes surfaces Auchan et Carrefour substituent sans consultation les dénominations « Simply Market », « Carrefour City », « Carrefour Market » et « Carrefour Discount » aux anciennes dénominations, certainement pour répondre au slogan du MEDEF « Ready for the future » ;
- On compte parmi les titres récemment parus de la presse « Books », « Girls », « Men's Health », « Envy », pour ne citer que ce florilège ;
- De plus en plus d'émissions télévisuelles sont baptisées en langue anglaise ;
- Renault Véhicules Industriels s'est renommé « Renault Trucks », Peugeot se rebaptise « Blue Lion », quand Toyota abaisse ses ouvriers chefs d'atelier au rang de « team leader » ;
- Enfin, les services publics ne sont pas en reste, quand la SNCF vend du « TGV night », du « TGV family » et que l'on répartit les employés de La Poste entre le « front et back office » et que l'on affiche dans les bureaux une publicité pour le Livret A intitulée « I love L.A. »...

Il s'agit d'un projet de domination sans partage et de discrimination sans précédent. Nous sommes en présence d'une véritable oppression

linguistique. La logique qui prédomine désormais est celle de l'aliénation, par la substitution d'une langue à l'autre et le gavage linguistique, y compris au niveau des mots les plus caractéristiques d'une langue. Cela commence d'ailleurs à poser de sérieux problèmes d'orthographe et de syntaxe.

Les dégâts culturels et linguistiques risquent de s'accroître de manière irréversible si le peuple et ses représentants n'accroissent pas leurs résistances. Car, au bout du compte, dans la publicité, les enseignes commerciales, la communication intérieure et extérieure des grandes entreprises et, désormais, dans l'enseignement secondaire et universitaire, on peut redouter que la langue de Molière disparaisse à brève échéance.

À Alcatel-Lucent, par exemple, on peut avoir à effectuer un « test des *saves* » ou lire les messages « *in progress* depuis *today* ». Logiciels, noms de services et même documents en vue des entretiens individuels d'évaluation sont rédigés en anglais !

Même nos armées sont contaminées par le virus du « globish », puisque désormais, aucun militaire ne pourra devenir officier, quels que soient ses états de service, sans avoir le niveau d'anglais requis. À Lille, plusieurs prises d'armes majeures se sont faites en anglais. Est-ce ainsi qu'on éduque nos militaires à respecter leur drapeau, leur pays, leur histoire et leur peuple ?

Une partie du monde syndical s'alarme de voir le « tout-anglais » être imposé comme langue de travail, y compris entre collègues francophones, au point qu'un collectif incluant des sections CGT, CGC, UNSA et CFTC ait dû se former pour revendiquer le droit élémentaire de pouvoir travailler en français en France. La CGC attire l'attention sur le fait qu'un nombre grandissant de cadres avouent leur malaise à devoir travailler dans une langue qu'ils ne maîtriseront jamais autant que leur langue maternelle. Au jour le jour, des travailleurs sont humiliés dans leur savoir-être plus que dans leur savoir-faire. Cela constitue un facteur de stress supplémentaire, d'insécurité et de sentiment d'infériorité. « *It's time to move* », comme le dit la direction de France Telecom (où sont passés accents et trait d'union de l'appellation de cet ancien service public nationalisé ?)...

La recherche scientifique, y compris dans le domaine de l'histoire et des sciences humaines, bascule entièrement vers l'anglais, annulant rétrospectivement l'acte démocratique de Descartes, qui avait édité en français son *Discours de la méthode* pour le rendre compréhensible par l'ensemble des Français et, soulignait-il alors avec raison, des Françaises !

Il nous faut à ce stade indiquer que l'État a une grande responsabilité dans ce qui se passe. Si l'on excepte un préfet qui a récemment interdit aux aéroports lyonnais de se rebaptiser « *Lyonairports* », si l'on excepte quelques discours bienvenus mais peu suivis d'effets, c'est au mieux l'indifférence, au pire l'encouragement à l'envahissement de l'anglais qui l'emportent. Malgré leur volonté proclamée de défendre notre patrimoine linguistique, les Gouvernements ne prennent pas la mesure du danger. De nombreux documents envoyés par Bruxelles, rédigés en anglais, servent désormais de base de travail aux services de l'État français qui s'interdit de réclamer l'envoi de versions françaises. Les Gouvernements tolèrent ces atteintes sous prétexte que la réclamation de textes en français nuirait à la capacité de réaction lors de la négociation internationale. La presse a fait état, sans être démentie, de ministres imposant l'anglais à leurs collaborateurs dans les bâtiments officiels de la République... De même, comment ne pas être interloqué par les propos du commissaire européen Michel BARNIER, qui, nouvellement désigné pour le « développement du marché intérieur et les services », ne trouve rien de mieux à mettre en avant que la « *better regulation* » devant un parterre d'élus ?

En réalité, on a la grave impression que notre langue est totalement abandonnée à elle-même. L'inspection du travail, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, la délégation générale à la langue française et aux langues de France, la commission générale et des commissions spécialisées de terminologie et de néologie, le Conseil supérieur de la langue française ou encore le Conseil supérieur de l'audiovisuel, pourtant chargé par ses statuts de défendre la langue française, ne trouvent rien à redire à ce qui se passe.

Récemment, le thème de l'identité nationale a été exploité à outrance par le Gouvernement UMP et par le Président de la République, Nicolas Sarkozy, qui s'était lui-même qualifié d'« américain » à la télévision américaine, pour masquer la destruction de la France républicaine, dont la substitution de la langue française au tout-anglais est la cerise sur le gâteau. La dilapidation de la langue française se couple en effet avec la sape de l'héritage progressiste universel de notre pays, le démantèlement des acquis sociaux et des services publics, la destruction de l'indépendance nationale, avec l'adoption en catimini du traité de Lisbonne, Constitution européenne bis, le sacrifice de la défense nationale à l'OTAN, la violation de la laïcité et la substitution de l'euro-régionalisation du territoire à la République une, laïque et indivisible issue de la Révolution.

Face à cette oppression et à cette tentative d'extermination culturelle, les militants du mouvement populaire et les intellectuels progressistes rappellent cette évidence : l'unité internationale de l'humanité, pour laquelle milite depuis toujours le mouvement ouvrier et démocratique, n'a rien à voir avec l'alignement des peuples sur un groupe dominant de pays, encore moins avec la prétention d'imposer à tous et pour toujours les normes régressives, mercantiles, ultra-violentes et dé-civilisatrices du capitalisme mondialisé. L'internationalisme des travailleurs ne s'oppose pas au patriotisme populaire, bien au contraire ! Parce qu'il n'aspire qu'au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le patriotisme populaire s'oppose au colonialisme, au cosmopolitisme capitaliste, au supranationalisme impérialiste, ainsi qu'à leurs instruments idéologiques : les défouloirs du racisme et de la xénophobie.

Il est utile de rappeler que les Français classent leur langue au premier rang, et de loin, devant les autres identifiants proposés par les instituts de sondage quand on les interroge sur ce qui fonde leur appartenance à la nation. Nos concitoyens reprennent ainsi à leur compte l'exclamation d'Albert Camus, « *ma patrie, c'est la langue française !* ».

L'unité d'un pays et la solidarité d'un peuple est souvent menacée par les disparités linguistiques. Non seulement le français, langue officielle de la République en vertu de l'article 2 de la Constitution, constitue le socle du « vivre-ensemble » républicain, mais il est aussi porteur d'une certaine civilisation. Il rassemble de par le monde des pays des cinq continents se réclamant de la francophonie, porte en lui la trace de notre histoire, de nos convergences comme de nos divisions et est le support et le vecteur d'une florissante et prestigieuse littérature, d'un théâtre, d'un cinéma, d'une chanson et d'un art de vivre. La langue française met sa richesse et sa diversité au service du patrimoine mondial de l'humanité.

Qui peut douter de la capacité du français à exprimer et à interroger la condition humaine sous tous ses angles ? Le français est la langue de textes qui jalonnent l'histoire universelle, de l'édit de Nantes au programme du C.N.R., en passant par la défense de Callas par Voltaire, par la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » de 1789, complétée par la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » de Marie-Olympe de Gouges, par le « J'accuse » de Zola, le « Serment antifasciste » du Front populaire, l'Appel du 18 juin, « La question » d'Henri Alleg ou le « Discours sur le colonialisme » d'Aimé Césaire. Il est le langage de La Marseillaise et de l'Internationale, deux chants écrits sur la même

musique qui ont été chantés sur tous les théâtres où s'est écrite l'histoire du progrès humain.

Est-il tolérable, du point de vue de l'intérêt national comme du point de vue de l'accès de tous au savoir, que des colloques universitaires à la Sorbonne soient convoqués en anglais et se déroulent exclusivement dans cette langue ? Est-il sain pour l'avenir de la démocratie que les élites formées par Sciences Po à Reims le soient exclusivement, non dans la langue du peuple, mais en anglo-américain ?

Bien entendu, la langue anglaise n'est en rien coupable de cette redoutable et sournoise entreprise « globalitaire » : ceux qui s'activent dans cette voie funeste n'investissent pas dans l'anglais de Shelley, de Shakespeare ou de Hemingway. Le « *Business English* » est un code appauvri et idéologiquement formaté, totalement coupé de l'histoire des peuples, de leurs besoins fondamentaux et de leurs luttes. Il est un mode de communication qui véhicule subrepticement l'idéologie dominante du capital financier mondialisé et de la société de marchés. À la langue unique correspond le projet hégémonique et liberticide d'une pensée, d'une politique, d'un mode de gestion économique uniques ne laissant aucune place à la diversité dont l'humanité a besoin pour vivre et se développer.

Les associations de défense de la langue française, toutes sensibilités politiques républicaines unies, ont récemment publié en commun deux mises en garde parues sur les sites informatiques des journaux *Le Monde* et *l'Humanité* et des articles émanant de l'association progressiste CO.U.R.R.I.E.L. paraissent dans *Informations ouvrières*, *Initiative communiste* ou *Bastille-République-Nations*. Nous estimons également que notre pays doit prendre appui sur son trésor culturel et linguistique pour se projeter dans l'avenir, développer ses liens internationaux sur des bases fraternelles, cultiver sa créativité artistique, scientifique, technologique et industrielle.

Le 10 juillet 1940, alors qu'une certaine France se voulait vivre libre et indépendance, alors qu'une certaine France luttait contre l'oppression, les élus du peuple et dirigeants du Parti communiste français Maurice Thorez et Jacques Duclos lançaient : « *Jamais un grand peuple comme le nôtre ne sera un peuple d'esclaves !* ». Jean Jaurès avait pour sa part cette formule juste selon laquelle « *un peu d'internationalisme éloigne de la patrie mais que beaucoup y ramène* ». Ces paroles sont plus que jamais d'actualité.

La langue française façonne notre quotidien : sa connaissance, sa maîtrise, ses ressources sont nécessaires à l'accomplissement personnel de

chacun. La maîtrise d'une langue claire, riche et précise est une garantie d'harmonie et d'efficacité dans une société civilisée. Il est primordial de promouvoir l'usage de la langue française, sa capacité à être un instrument de dialogue et de médiation avec d'autres ensembles culturels et linguistiques. Pourquoi ne pas montrer autant de sollicitude pour la diversité linguistique que pour la biodiversité ?

Les signataires de la présente proposition de résolution se prononcent en faveur du multilatéralisme linguistique, du développement du plurilinguisme, dans le cadre d'échanges humains mondiaux à égalité. Ils voient d'un bon œil les tentatives d'introduction d'une langue internationale neutre. Ils entendent briser le silence assourdissant des autorités sur l'envahissement de l'anglais, étudier comment la législation actuelle, notamment la loi Toubon, est appliquée, et proposer d'interdire les pratiques les plus scandaleuses. Il s'agit également d'étudier toutes les possibilités de donner un grand coup de fouet aux politiques publiques culturelles et linguistiques, en ayant pour objectif de promouvoir et de défendre le français.

Voilà le travail qui pourrait utilement être accompli au sein de la commission d'enquête dont il vous est proposé la création.

ANNEXE

Exemple de politique de l'autruche par le ministre de la culture et de la communication

13^{ème} législature

Question n° 53820 de M. Jean-Jacques Candelier

Question publiée au JO le : 30/06/2009 page : 6293

Réponse publiée au JO le : 22/06/2010 page : 6933

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de la culture et de la communication sur sa politique linguistique, et plus particulièrement sa politique en faveur de la langue française.

De nombreuses associations de défense de la langue française, comme le CO.U.R.R.I.E.L. (Collectif Unitaire Républicain de Résistance, d'Initiative et d'Emancipation Linguistique), par exemple, militent pour l'enseignement et la promotion du français, pour beaucoup symbole des valeurs universelles de la République et de notre souveraineté nationale.

Ce combat est selon lui rendu d'autant plus ardent qu'il pense déceler une stratégie organisée de liquidation de la langue française, à travers de multiples déclarations de rejet de notre langue nationale par des membres du Gouvernement, à travers certains discours prononcés en anglais par le Président de la République, à travers l'imposition progressive de l'anglais par l'Union européenne ou encore, à travers cette imposition par les grandes entreprises (le slogan du MEDEF est « *ready for the future* »).

Ce basculement organisé vers l'anglais, notamment dans sa forme américaine, est censé mieux correspondre à la modernité. En réalité, il est

surtout le véhicule de la pensée unique ultramondialiste et de l'idéologie ultralibérale.

Ce phénomène d'anglicisation à outrance est particulièrement préoccupant car il tend à la fragilisation de la cohésion nationale, à travers une perte d'intégrité psychologique des citoyens, une perte des repères culturels et des problèmes de communication.

Alors que l'article 2 de notre Constitution indique que « la langue de la République est le français », il lui demande la politique qu'il compte mener en faveur de la promotion du français et comment il entend lutter contre un envahissement de l'anglais.

Texte de la réponse

Organisée chaque printemps en lien avec la Journée internationale de la francophonie, le 20 mars, la « Semaine de la langue française » (16-23 mars 2009) a pour ambition d'offrir au grand public une occasion de fêter la langue française en lui manifestant son attachement et en célébrant sa richesse et sa diversité. Elle permet aussi à nos concitoyens de prendre conscience qu'ils sont, avec tous les francophones, les acteurs de la vitalité du français. En choisissant de célébrer « des mots pour demain », la ministre de la culture et de la communication a placé l'édition 2009 de la « Semaine de la langue française » sous le signe de l'avenir. Les dix mots retenus (ailleurs, capteur, clair de Terre, clic, compatible, désirer, génome, pérenne, transformer, vision) reflètent la capacité de la langue française à s'adapter aux réalités du monde de demain. Comme pour la précédente édition, ces dix mots ont été choisis en concertation avec la Belgique, le Québec, la Suisse et l'Organisation internationale de la Francophonie. Cette démarche conjointe témoigne d'une vision partagée du rôle de la langue française dans une société en mouvement. L'édition 2009 de la « Semaine de la langue française », qui s'inscrivait dans le cadre des manifestations célébrant les cinquante ans du ministère de la culture et de la communication, a rencontré un vif succès. La délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) organise et coordonne la « Semaine de la langue française » sur le plan national, avec l'appui d'une agence de communication. Cette manifestation est relayée sur tout le territoire (métropolitain et outre-mer) par les services de l'État (directions régionales des affaires culturelles) et les collectivités territoriales. En mars 2009, quatre-vingt-sept villes ont été partenaires de l'opération, avec une programmation riche et variée d'animations autour de

la langue française et la présentation d'une exposition sur les dix mots. De façon générale, les dix mots sont souvent l'occasion pour de multiples structures associatives de réaliser un travail en profondeur tout au long de l'année visant à renforcer la maîtrise de la langue française par les publics en difficulté : personnes illettrées, détenus, handicapés. Enfin l'implication d'un grand nombre de ministères dans cette opération – en particulier celui des affaires étrangères et européennes, de l'éducation nationale, de la justice, du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville, du logement, de la santé et des sports, de l'agriculture et de la pêche – permet d'en renforcer l'impact dans le corps social et d'en développer la diffusion en France comme à l'étranger.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

Article unique

En application des articles 140 et suivants du Règlement, il est institué une commission d'enquête de 30 membres chargée d'enquêter sur les dérives linguistiques actuelles en France, notamment l'envahissement de l'anglo-américain, et de réfléchir aux mesures qui s'imposent aux pouvoirs publics pour défendre et promouvoir la langue française.